

**SESSION DU CONSEIL N° 96-5  
22 avril 1996**

**Compte rendu sommaire**

Les représentants suppléants désignés ont tenu une session extraordinaire du Conseil, le 22 avril 1996, dans le cadre d'une téléconférence. L'ordre du jour figure à l'annexe A. La session était présidée par M. A. Clarke (Canada), tandis que M. W. Nitze et M<sup>me</sup> N. Munguía représentaient respectivement les États-Unis et le Mexique. Le président du CCPM, M. J. Plaut, et le directeur exécutif, M. Victor Lichtinger, ont participé à la téléconférence en compagnie d'autres représentants officiels.

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SESSION N° 96-04**

Le compte rendu sommaire est examiné et adopté après avoir apporté une modification au point intitulé *Session ordinaire du Conseil en 1996*.

**Suivi : Secrétaire**

**COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM**

Le président du CCPM fait le point au sujet de la planification des deux séances publiques régionales qui se tiendront à Montréal, le 21 juin, et à San Diego, le 19 juillet. Il fait part au Conseil des mesures qui ont été prises en vue de minimiser les coûts et recommande que les activités soient exécutées en respectant le budget alloué; celui-ci sera parachevé et présenté au début de juin.

**COMTE RENDU DU DIRECTEUR EXÉCUTIF**

Le directeur exécutif fait référence au *Rapport sur les projets de la CCE en 1995* expédié au début d'avril, et il recommande au Conseil que le *Calendrier des étapes du programme de 1996*, qui est en voie de parachèvement, soit transmis aux représentants suppléants dans le courant de la semaine avec une note prévoyant les étapes clés du processus d'élaboration du Programme et du budget de 1997. Le directeur exécutif mentionne les progrès réalisés en vue de choisir un coordonnateur du Fonds nord-américain pour l'environnement ainsi que la transmission prochaine d'une note concernant la rationalisation des groupes de travail de la CCE.

**FONDS NORD-AMÉRICAIN POUR L'ENVIRONNEMENT (FNAE)**

Les représentants du Conseil examinent les modifications à la version des lignes directrices du 18 avril que les Parties avaient suggéré d'y apporter. Le Conseil met fin à la discussion en convenant que :

- a) le Fonds porte désormais le nom de *Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE)*;
- b) les Parties poursuivent leurs discussions en vue de s'entendre sur la question de savoir s'il faut ou non mentionner l'expression « ressources naturelles » à l'alinéa II(2)a), *Conservation de l'environnement*; s'il est opportun de ne plus stipuler « l'achat de terrains et la construction de bâtiments » à la partie III; et s'il est opportun d'utiliser l'expression « à but non lucratif » au paragraphe IV(1), *Organisations non gouvernementales*;
- c) toutes les autres modifications soient adoptées telles que proposées, sauf des remaniements mineurs au texte le cas échéant.

Le Mexique et les États-Unis indiquent qu'ils ont nommé leurs membres au sein du Comité de sélection. Quant au Canada, il mentionne qu'il aura fini de choisir les siens le 26 avril.

Les représentants du Conseil demandent au Secrétariat d'apporter les dernières modifications et de publier, d'ici le 30 avril, les lignes directrices adoptées, la première demande de propositions et la liste des membres du Comité de sélection.

**Suivi : Parties / Secrétariat**

## **SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EN 1996**

Les représentants du Conseil conviennent de consulter leur bureau ministériel respectif au sujet de deux suggestions de dates pour la tenue de la session ordinaire du Conseil en 1996, soit du 7 au 9 août et du 14 au 16 août. Les Parties essaieront de prendre une décision définitive avant le 26 avril afin d'inclure ce renseignement à l'avis public annonçant la tenue de séances publiques régionales sous la direction du CCPM. Si les dates de la session du Conseil ne sont pas confirmées le 26 avril au plus tard, le Secrétariat diffusera l'avis public en y apportant les modifications qui s'imposent.

**Suivi : Parties / Secrétariat**

Les Parties prennent note de la liste de points que le Secrétariat suggère d'inscrire à l'ordre du jour, et elles conviennent d'émettre des directives après que le Secrétariat aura dressé une liste révisée.

**Suivi : Secrétariat / Parties**

## **PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS : PLAN D'ACTION**

Comme cela a été convenu à la session des 6 et 7 mars, ce point à l'ordre du jour est destiné à examiner les mesures que chaque Partie devra prendre pour étendre l'ensemble des immunités et des privilèges prévus à l'article 44 de l'ANACDE au Secrétariat et à son personnel. Le Canada mentionne au Conseil les progrès accomplis en vue de définir les modalités de délivrance des visas ainsi que le projet d'annoter le passeport des employés canadiens, de leur délivrer une carte d'identité de la CCE et de prendre d'autres mesures connexes qui seront toutes confirmées par écrit. Le Canada mentionne en outre qu'il a transmis au Secrétariat une nouvelle version révisée du projet d'accord de siège et qu'il attend une réponse du Mexique et des États-Unis à la note diplomatique en matière de réciprocité qu'il leur a fait parvenir. Les États-Unis, pour leur part, indiquent qu'ils ont l'intention de transmettre une lettre à leurs services d'immigration concernant

les employés de la CCE qui transitent par Montréal ou Mirabel. De son côté, le Mexique avise les membres qu'il attend des renseignements de la part de son service du protocole. La discussion se poursuivra plus avant sur ce point lors de la prochaine session afin que toutes les mesures soient menées à bien avant l'échéance du mois de juin.

**Suivi : Groupe spécial en collaboration avec le Secrétariat**

## **RÉSERVOIR SILVA**

Les représentants du Conseil prennent note des progrès accomplis dans le cadre de la réunion du comité trinational, à Oaxaca, au mois d'avril. Le CPG est chargé de parachever la résolution qui a été adoptée en principe à la session du mois de mars afin que les représentants suppléants puissent la ratifier à l'occasion de leur prochaine session.

**Suivi : Parties**

## **AUTRES QUESTIONS**

**Programme et budget :** L'adoption d'une ébauche révisée de la résolution n° 96-01 est reportée à la prochaine session pour que les Parties aient le temps de l'examiner.

**Suivi : Parties**

**Rapport annuel de la CCE :** Le Secrétariat informe les membres qu'il a reçu toutes les contributions des Parties et que le rapport pourra être publié au mois de juin.

**Article 28 de l'ANACDE :** Les États-Unis font part au Conseil d'une initiative lancée par l'entremise des associations d'avocats en vue d'élaborer des règles de procédure types, tel que le prescrit l'article 28 de l'ANACDE. Un exemplaire de la documentation disponible sera transmis aux Parties, au président du CCPM et au Secrétariat. Une discussion à ce sujet aura lieu dans le cadre d'une session ultérieure.

**Suivi : États-Unis**

## **PROCHAINE SESSION**

Les membres conviennent de tenir leur prochaine session, sous forme de téléconférence, le 13 mai, et de se réunir à Montréal les 6 et 7 juin 1996.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 18 heures, le 22 avril 1996.

Rédigé par Gilles Lamoureux  
Le 9 mai 1996

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 96-05

Se tiendra par téléconférence le lundi 22 avril 1996  
de 15 h 00 à 17 h 00 (heure avancée de l'Est) / de 14 h 00 à 16 h 00 (heure du Mexique)

**Ordre du jour annoté**

PRÉSIDENCE : A. Clarke (Canada)

- Point 1 Identification des participants / Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu sommaire de la session n° 96-04
- Point 3 Compte rendu du président du CCPM
- Point 4 Compte rendu du directeur exécutif
- Point 5 Mise à jour au sujet de la mise en oeuvre des projets
  - Point 5.1 Fonds nord-américain pour l'environnement
  - Point 5.2 Autres initiatives de projets
- Point 6 Session ordinaire du Conseil en 1996
  - Point 6.1 Dates provisoires
  - Point 6.2 Avis public - participation du public
  - Point 6.3 Ordre du jour ministériel provisoire
  - Point 6.4 Jalons clés de la planification
- Point 7 Privilèges et immunités : plan d'action
- Point 8 Réservoir Silva
- Point 9 Autres questions
  - Point 9.1 Adoption officielle du Programme et du budget 1996
  - Point 9.2 Rapport annuel de la CCE
- Point 10 Prochaines sessions

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 96-05

ANNOTATIONS

**Point 1. Identification des Participants / Adoption de l'ordre du jour**

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 22 avril) C/C.01/96-05/AGEN/01

**Point 2. Compte rendu sommaire de la session n° 96-04**

Ce point est destiné à examiner et à adopter le compte rendu en question. Il est fait mention de l'état d'avancement des mesures de suivi à chaque point du présent ordre du jour.

MESURE : Examen et adoption

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu de la session n° 96-04, (distribuée le 11 avril)  
C/C.01/96-04/SR/01/Rev.1

**Point 3. Compte rendu du président du CCPM**

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au président du CCPM de tenir les représentants du Conseil au courant des activités du Comité.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun document

**Point 4. Compte rendu du directeur exécutif**

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au directeur exécutif de tenir les représentants du Conseil au courant des activités du Secrétariat.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun document

**Point 5. Mise à jour sur la mise en oeuvre des projets**

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au Secrétariat de tenir les représentants du Conseil au courant de questions liées à la mise en oeuvre des projets.

**Point 5.1 Fonds nord-américain pour l'environnement**

Le Secrétariat a reçu des commentaires des Parties et préparé une version révisée et annotée des lignes directrices indiquant les questions en suspens, y compris le nom du Fonds. Les représentants suppléants sont conviés à régler les questions en suspens et à donner des directives concernant le parachèvement et la diffusion publique des lignes directrices. La confirmation par le Canada et le Mexique des personnes qu'ils ont nommées au Comité de sélection complétera les informations nécessaires en vue de publier la première demande de propositions, le 25 avril 1996.

MESURE : Décision

DOCUMENTS :

- a) Lignes directrices relatives à l'administration et au financement du FNACE (Rév. 1)  
(distribué le 18 avril) C/C.01/96-05/DISC/01/Rev.1
- b) Membres du Comité de sélection du FNACE (distribué le 18 avril) C/C.01/96-05/LIST/01/

## **Point 5.2 Autres initiatives de projets**

Le Secrétariat fera part des principaux événements aux représentants du Conseil en insistant particulièrement sur ceux qui ont une incidence sur la session ordinaire du Conseil en 1996.

MESURE : Pour information

DOCUMENTS : Aucun document

## **Point 6. Session ordinaire du Conseil en 1996**

Ce point vise à discuter des répercussions du report de la session ordinaire, plus particulièrement : des nouveaux lieu et dates, des avis publics, des questions de fond à inscrire à l'ordre du jour ministériel (annonces, etc.) ainsi que des jalons clés. Il est crucial de s'entendre sur des dates et de discuter des questions de fond à inscrire à l'ordre du jour ministériel en vue de préparer la session des représentants suppléants du mois de juin. À cette occasion, il est prévu d'examiner en détail chaque point de l'ordre du jour de même que les ébauches des documents d'information.

### **Point 6.1 Dates provisoires**

Les dates dont on s'est servi pour planifier la session ordinaire sont les 9, 10 et 11 septembre, bien qu'elles soient encore à confirmer. L'incertitude qui entoure les dates affecte l'élaboration de l'ordre du jour sur les questions de fond et elle a une incidence directe sur le texte de l'avis public à diffuser le 23 avril si l'on veut se conformer au calendrier du CCPM relatif à la tenue des réunions préparatoires régionales. S'il est impossible de fixer des dates précises, les représentants suppléants pourraient convenir d'un processus et d'échéances en vue de l'exécuter.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS : Aucun

### **Point 6.2 Avis public - participation du public**

Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus (au point 6.1), l'avis concernant la tenue des séances publiques sera publié le 23 avril, et ce, pour se conformer au calendrier du CCPM relatif à la tenue des réunions préparatoires régionales. Au cours de la rédaction du texte de l'avis public, on a retenu deux scénarios : le A si les dates de la session ordinaire sont confirmées le 22 avril; et le B si ces dates ne sont pas confirmées. Les représentants suppléants seront en mesure d'examiner les deux textes et de formuler des remarques finales.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Ébauche d'avis officiel; scénarios A et B (distribué le 19 avril) C/C.01/96-00/COMM/01/ & 02
- b) Lettre et formulaire d'inscription, scénarios A et B (distribué le 19 avril)  
C/C.01/96-0/COMM/03/ & 04

### **Point 6.3 Ordre du jour ministériel provisoire**

Il s'agit d'une discussion cruciale qui conduira, à l'occasion de la session des représentants suppléants du mois de juin, à un examen détaillé de chaque document relatif aux questions de fond inscrites à l'ordre du jour ministériel. Le Secrétariat s'attend à des précisions en vue de parachever l'ensemble de l'ordre du jour et de dresser une liste de sujets fondamentaux à y inscrire.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire (ministériel) / liste de sujets fondamentaux à inscrire à l'ordre du jour (distribués le 22 avril) C/C.01/96-00/AGEN/00

#### **Point 6.4 Jalons clés de planification**

En tenant pour acquis que la session ordinaire se tiendra du 9 au 11 septembre, le Secrétariat a fixé des jalons de planification jusqu'à la tenue de la session. Les représentants sont conviés à les examiner et à formuler des remarques.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Jalons clés (distribués le 17 avril) C/C.01/96-00/PLAN/01

#### **Point 7. Privilèges et immunités : plan d'action**

Lors de la session du Conseil des 6 et 7 mars, les représentants suppléants ont convenu que chaque Partie déterminera, de concert avec le Secrétariat, les mesures à prendre pour que l'ensemble des privilèges et immunités prescrits à l'article 44 de l'ANACDE s'appliquent au Secrétariat et à son personnel. Ils ont en outre convenu que les mesures seraient regroupées dans un plan d'action (par un Groupe spécial constitué à cette fin le 7 mars) et que ce plan serait examiné au cours de la téléconférence du 28 mars. La discussion sur un plan d'action a été reportée à la téléconférence du 22 avril afin que le Groupe spécial puisse échanger et regrouper les informations.

MESURE : État d'avancement

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 96-04, p. 1 (distribuée le 11 avril)  
C/C.01/96-04/SR/01/Rev.1
- b) Compte rendu sommaire définitif de la session n° 96-03, p. 5 (distribué le 4 avril)  
C/C.01/96-03/SR/01/final

#### **Point 8. Réservoir Silva**

Ce point est destiné à discuter de l'avancement de la réponse du Conseil au *Rapport du Secrétariat sur la mort d'oiseaux migrateurs au réservoir Silva (1994-95)*. On pourrait établir un rapport fondé sur le résultat d'une récente réunion du comité trinational à Oaxaca, au Mexique, et adopter officiellement l'ébauche de résolution du Conseil.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 96-04, p. 2 (distribuée le 11 avril)  
C/C.01/96-04/SR/01/Rev.1

#### **Point 9. Autres questions**

Ce point doit servir à examiner les questions en suspens les plus pressantes et à en discuter.

#### **Point 9.1 Adoption officielle du Programme et du budget 1996**

Lors de la dernière téléconférence, l'adoption de l'ébauche de la résolution n° 96-01 a été reportée à la présente téléconférence pour que chaque Partie ait le temps de l'examiner plus en détail. Si les Parties ne sont pas en mesure d'adopter cette ébauche de résolution, les représentants suppléants pourraient convenir d'un processus et d'une échéance à cette fin.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Résolution n° 96-01, Rév. 02 (distribuée le 13 mars)

### **Point 9.2 Rapport annuel de la CCE**

Ce point est destiné à examiner les progrès accomplis en vue du parachèvement du premier rapport annuel de la Commission

MESURE : Information

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 96-04, p. 2 (distribuée le 11 avril)  
C/C.01/96-04/SR/01/Rev.1

### **Point 10. Prochaines sessions**

Ce point vise à examiner le calendrier des téléconférences et des réunions à venir. Lors de la téléconférence du 28 mars, les membres ont convenu du calendrier suivant :

- 23 mai                      Session n° 96-06 : téléconférence
- 10 et 11 juin              Session n° 96-07 : réunion à Montréal
- 18 juillet (provisoire)    Session : téléconférence
- 8 et 9 août (prov.)        Session : réunion à Montréal
- 9 au 11 sept. (prov.)     Session ordinaire annuelle du Conseil

MESURE : Confirmer la date de la prochaine session et les points clés à inscrire à l'ordre du jour.